

Union Syndicale

UNSA

Finances Publiques



CTL DU 17 DECEMBRE 2015 (2e convocation)

Elus pour représenter les personnels, nous avons siégé au comité technique local du 17 décembre, les autres O.S pratiquant régulièrement la politique du boycott.

Une déclaration liminaire a été lue en début de séance (texte ci-joint)

1 – Modification des horaires d'ouverture au public du CFP de Grenoble Rhin et Danube

Afin de satisfaire les usagers et les agents, l'horaire du centre a été modifié ainsi : 8h30-12h et 13h30-16h les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Même si les agents d'accueil sont satisfaits de ces nouveaux horaires ; nous nous sommes abstenus, à cause de la faible amplitude d'ouverture au public.

2 – Courrier :

La Direction locale souhaite à partir du 01 janvier 2016 faire affranchir la totalité du courrier du département sur le site du CFP de Grenoble Rhin et Danube.

La collecte dans les services extérieurs à l'agglomération grenobloise sera assurée trois fois par semaine par un transporteur. Le courrier sera affranchi et remis à la Poste par une cellule dédiée composée de 4 agents, (plus renfort si besoin (un million trois cent mille plis externes pour 2015)).

Nous avons voté contre cette proposition. Des choses nous interpellent :

Le courrier ne sera plus envoyé journallement ;

Quelles seront les économies financières réellement réalisées ;

À la sortie de la COP 21 que dire sur la situation "bilan carbone" ?

3 – Caisse unique à l'Isle d'Abeau (SIP SIE)

En raison de la disposition des locaux et à cause de l'absence de sécurité au rez-de-chaussée du bâtiment, la Direction propose la mise en place d'une caisse unique sur le SIP.

Ce processus de caisse unique sera étendu à d'autres sites.

Nous nous sommes abstenus, car si l'intention est louable, nous n'avons pas la garantie que tous les usagers y trouvent satisfaction.

4 – Fusion de communes

Le choix politique des communes à fusionner génère pour nos services d'importants travaux : harmonisation de la fiscalité, codification des voies, ...

Nous nous sommes abstenus, nos services subissant ces décisions.

5 – Expérimentation du « sans numéraire » au CFP de Tullins

À compter du 01 janvier 2016 il n'y aura plus la possibilité de régler en numéraire à la caisse de Tullins, la banque postale n'assurant plus les dégagements-approvisionnements, et la Brinks ne voulant pas desservir ce poste.

Le bilan de cette expérimentation nous sera communiqué à la fin d'année 2016.

Nous doutons de l'intérêt de cette expérimentation qui touche forcément les publics les plus démunis.

6 – Campagne DUERP PAP

Tous les chefs de service ont réalisé le recensement des risques. Le groupe de travail qui élabore le DUERP se réunira début 2016 ; ensuite le CHSCT rendra son avis sur le plan annuel de prévention qui en découle fin juin.

7 – Travaux immobiliers

Le déménagement de la paierie départementale et des CDIF a eu lieu, les services sont à nouveau opérationnels au CFP de Grenoble Rhin et Danube. Quelques ajustements sont à réaliser.

Les Services de Publicité Foncière les rejoindront fin janvier 2016.

Le maître d'œuvre pour le CFP de La Mure a été désigné.

Concernant les travaux à réaliser dans le cadre de l'accessibilité des centres de Grenoble Vallier et Bourgoin-Jallieu, le choix du maître d'œuvre est en cours.